



FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU CSE



Cette formation vous permettra de maîtriser le fonctionnement du comité, ses principales attributions. A compléter par la formation en santé, sécurité et conditions de travail, prise en charge par l'employeur.



3 JOURS

PUBLIC

Elus au CSE

TARIF

Inter-entreprises à Paris : 1110 € HT par élu

Intra entreprise : Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PROCHAINES DATES

- **Dates en inter-entreprises à Paris*** : 17 au 19 juin 2025 ; 25 au 27 novembre 2025
- **Dates en inter-entreprises en visioconférence** : 30 juin au 2 juillet 2025
- **Intra entreprise** : organisation sur mesure aux dates et au lieu de votre choix.

PRÉREQUIS

Aucun



100 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

* Adresse : 61-65 rue de Bercy 75012 PARIS

PROGRAMME

▶ REPÈRES SUR LES 4 CHAMPS D'ACTION DU CSE

- Assurer l'expression collective des salariés en matière économique et professionnelle
- Contribuer à promouvoir la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail
- Veiller à l'application du droit, notamment en portant les réclamations du personnel
- Gérer les activités sociales et culturelles

▶ MAÎTRISER LES POINTS CLÉS DU FONCTIONNEMENT DU CSE

- Rôle du secrétaire, du président, du trésorier, du représentant syndical et du suppléant
- Règlement intérieur
- Gestion et utilisation des budgets du comité
- Réunions : fréquence, ordre du jour et procès-verbal
- Commissions
- Moyens : utilisation du crédit d'heures, protection, délit d'entrave
- Droits à l'expertise
- Droits d'alerte

▶ FAIRE DES INFORMATIONS ET CONSULTATIONS UN VÉRITABLE POUVOIR

- Informations obligatoires et base de données économiques et sociales
- Consultations obligatoires : thèmes et cadre des consultations
- Construire une stratégie de réunion
- Rendre un avis et ouvrir un droit de suite

▶ PORTER LES RÉCLAMATIONS DU PERSONNEL

- Se repérer parmi les différentes sources de droit
- Élaborer et défendre une réclamation

▶ GÉRER LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES :

- Champ des possibles
- Obligations vis-à-vis de l'Urssaf

Cette formation peut- être complétée par une journée supplémentaire sur la compréhension des comptes de l'entreprise.